



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 10 AOÛT 2015

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce dixième jour d'août, de l'an deux mille quinze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Réjean	Richard	Conseiller (6)

ABSENT :	Marcel	Masse	Conseiller (2)
----------	--------	-------	----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

15-08-085 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 6.1 *Autorisation de la tenue de la Route du Terroir* et tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

15-08-086 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUILLET 2015**

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Savard, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2015 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

TÉLÉPHONE PUBLIC DE LA MOTTE

Des vérifications seront faites auprès du comité du Centre Communautaire s'il accepte que le téléphone public soit installé sur la bâtisse.



COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois de juillet 2015.

URBANISME

15-08-087

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE # 202

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur, d'adopter le projet de règlement # 202 sur les plans d'aménagement d'ensemble;

Ce projet de règlement sera soumis à une consultation publique lors d'une assemblée qui aura lieu le 14 septembre 2015, à 18 h 30, au bureau municipal situé au 349, chemin St-Luc à La Motte.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE # 202

La conseillère, madame Joceline Wheelhouse, donne maintenant avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il y aura l'adoption du Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble # 202.

Pour chaque conseiller ayant reçu copie du projet de règlement, une dispense de lecture est également demandée, à l'exception des modifications pouvant être apportées au dit projet, suite à l'émission d'un avis de conformité de la part de la MRC d'Abitibi.

VOIRIE

15-08-088

AFFICHE BANC DE GRAVIER BEX

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser l'achat de deux affiches en aluminium afin de limiter l'accès au banc de gravier de la Municipalité de La Motte, au coût de quatre-vingt-dix-huit dollars et quatre-vingt-quatre sous (98.84 \$) par unité chez Zip Lignes.

ADOPTÉE

15-08-089

SOUSSION POUR RÉFECTION DE LA TOITURE DU GARAGE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale, d'inviter des entreprises à soumissionner pour la réfection de la toiture du garage municipal.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES



15-08-090 **AUTORISATION DE LA TENUE DE « LA ROUTE DU TERROIR »**

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Savard, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, d'informer la Régie des alcools, des courses et des jeux, que la Municipalité de La Motte autorise la Table de Concertation de La Motte à tenir son évènement « La Route du Terroir » sur son territoire en circuit fermé samedi le 15 août 2015 de 9 h jusqu'à dimanche le 16 août 3 h.

ADOPTÉE

CHEMIN ST-LUC

Les membres du conseil demande que le ministère des Transports du Québec, soit informé des bris de chaussés sur la section du chemin St-Luc leur appartenant.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de juillet 2015.

15-08-091 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que les comptes du mois de juillet 2015 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de trente-six mille cent soixante-dix dollars et sept sous. (36 171.07 \$)

Aréo-feu	1 948.83 \$
Bell Mobilité	92.90 \$
Bois Turcotte	33.82 \$
Boivin et Gauvin	302.15 \$
Bourassa, Marcel	139.84 \$
Boutique du bureau Gyva	29.16 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	80.00 \$
Desjardins sécurité financière	1 582.97 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	2 860.17 \$
Envirobi	987.53 \$
Équipement Solan	367.00 \$
Francoeur Bertrand	139.84 \$
Guay Denis	50.00 \$
Hewitt équipement	267.94 \$
Hydro-Québec	1 246.87 \$
Legault Métal	1 071.39 \$
Location Amos	40.87 \$
Location Lauzon Amos	11.16 \$
M & M Nord-Ouest	8.03 \$
M.L. Récupération	240.00 \$
Magasin René Veilleux	62.00 \$
Martineau, René	419.65 \$
Masse, Marcel	139.84 \$
Master Card BNC	50.99 \$
Ministre du Revenu	4 638.64 \$
Municipalité de Landrienne	58.11 \$
Pharmacie Jean Coutu	170.81 \$
Postes Canada	25.47 \$
Receveur du Canada	1 874.80 \$



Richard, Réjean	139.84 \$
Rôle de paie	13 521.80 \$
Sanimos	1 231.38 \$
Savard, Mariette	139.84 \$
Télébec	230.51 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Traction Amos	74.72 \$
Ville d'Amos	1 497.74 \$
Wheelhouse, Jocelyne	168.54 \$

Total : 36 170.07 \$

ADOPTÉE

15-08-092 **REPRÉSENTANT – TABLE RÉGIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT (SECTEUR ABITIBI- JAMÉSIE)**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Réjean Richard, de nommer madame Jocelyne Wheelhouse, conseillère, comme représentante de la Municipalité de La Motte pour la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (secteur Abitibi-Jamésie) pour une période d'un an.

ADOPTÉE

15-08-093 **PERFECTIONNEMENT : APPELS D'OFFRES ET GESTION DE PROJET : DU COMITÉ DE SÉLECTION DES SOUMISSIONS AUX RÉUNIONS DE CHANTIER**

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard, d'autoriser l'inscription ainsi que les frais de déplacement de madame Rachel Cossette, directrice générale, pour une activité de perfectionnement « Appels d'offres et gestion de projet : du comité de sélection des soumissions aux réunions de chantier », offert par l'ADMQ le 1^{er} octobre prochain à Rouyn-Noranda au coût de deux cent quatre-vingt-six dollars (286.00 \$)

ADOPTÉE

15-08-094 **FORMATION EN LIGNE : LA PRÉPARATION ET LA RÉDACTION DES APPELS D'OFFRES**

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard, d'autoriser l'inscription de madame Rachel Cossette, directrice générale à la formation en ligne : La préparation et la rédaction des appels d'offres, offertes par l'ADMQ au coût de trois cent quarante-trois dollars (343.00 \$).

ADOPTÉE

DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER, RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Le Conseil prend acte du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, règlement d'emprunt # 204.

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.



CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

15-08-095

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 30.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

15-08-088
15-08-094

15-08-091

15-08-093

Signé ce douzième jour d'août
de l'an deux mille quinze